INTERFERENCES PHONOLOGIQUES ET METRIQUES : LES RAPPORTS ENTRE LE FRANÇAIS MEDIEVAL DE FRANCE ET L'ANGLO-NORMAND

MICHELA RUSSO, TERESA PROTO[*]

1. Les rapports entre l'anglo-normand et le français continental

Les rapports entre l'anglo-normand et le français de France sont complexes et la situation linguistique de l'anglo-normand présente des particularités syntaxiques, morphologiques et phonologiques telles qu'on le considère une langue à part[1]. Mais si l'on situe la standardisation du français au début du 14e siècle, comme le fait Max Pfister, il devient difficile de penser qu'avant 1300 il y a avait une langue « distincte » de celle du français centralisé (cf. Trotter 2003).

Le débat reste ouvert pour savoir si la *koinè* en ancien français constitue l'ensemble de divers parlers gallo-romans du Nord, ayant le dialecte de Paris pour base. Le dialecte de l'Ile-de-France est devenu central pour la langue littéraire (documentaire) dans le Nord de la France dès le début du 12e (Wartburg 1963 ; Pfister 1973 ; 2002). Selon Gossen (1956), déjà autour de l'an mille, le français parisien a une influence centrale dans tout le domaine d'oïl, mais Straka (1987) rejette cette hypothèse: les non-dialectalismes des *scriptae* régionales documentaires et littéraires seraient plutôt une trace de l'unité du domaine d'oïl remontant à

[*] Université Paris 8, Unité Mixte de Recherche 7023, CNRS, Saint-Denis, rue de la Liberté, no. 2, France.

[1] Le terme d'anglo-normand a été abandonné par un certain nombre de chercheurs qui préfèrent parler de « français d'Angleterre » ou de français insulaire (*Insular French* selon Short), ou plutôt d'anglo-français (*Anglo-French* selon Rothwell), cf. Crépin (2004). L'une des raisons de ce changement terminologique est à rechercher dans le constat que la langue introduite en Angleterre suite à la Conquête ne correspondait pas simplement au dialecte de la province de Normandie, mais qu'elle englobait aussi des traits continentaux, qui ne se trouvent pas en normand (notamment picards et franciens), en plus des certaines spécificités acquises au contact du moyen anglais (voir *infra*, § **3.1**).

ALIL, t. LI, 2011, Bucureşti, p. 361–379

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

une phase dans laquelle les différences entre les parlers n'étaient pas encore très marquées. Nous souscrivons ici à l'opinion de Dees (1980 ; 1985 et 1987) et de Pfister (2002), pour qui, à cette époque la question de l'apparition d'une *koinè* écrite est très difficile à étudier, étant donné la situation complexe.

On pourrait affirmer qu'au 9e s. il existait déjà une bipartition de la France septentrionale qui opposait une partie orientale, Champagne, Picardie, Hainaut, Wallonie, Lorraine, à une partie occidentale, France de l'Ouest, Centre et partie normande et anglo-normande (Pfister 2002 : 111). À chacune de ces régions géographiques correspond une région scripturale, sans véritable différence entre *scripta* documentaire et *scripta* littéraire (même si l'on trouve quelques préférences, p.ex. *coer* se trouve seulement dans la *scripta* littéraire anglo-normande, cf. § 3.1).

Toutefois, on ne peut pas parler d'une *koinè* ayant comme base le français de l'Ile-de-France à la fin du 12e s. Il faudrait supposer plutôt une irradiation expansive de graphies (et sons) orientales dans le français central et dans l'Ouest de la France : *essample* en anglo-normand (Pfister 2002 : 118, cf. § **2.1**), même si dans la majorité des cas le scribe se servait de la forme dialectale de sa région et non pas de la forme supra-régionale. Quant à la situation scripturale avant 1300, nous suivons Pfister (2002 : 118) qui applique la définition de *scripta* et non pas de *koinè* à la forme graphique d'un texte : la *koinè* implique un centre géographique et linguistique qui domine la périphérie, tandis que la *scripta* régionale « caractérise les habitudes graphiques des scriptoria d'une région déterminée ». À la fin du 12e s. il n'existe pas une *koinè* à base parisienne, même si Paris est le centre royal, administratif et religieux. Le dialecte de l'Ile-de-France ne fait pas l'objet d'une expansion linguistique dans les autres régions.

Le modèle du francien ne joue aucun rôle dans les textes dialectaux jusqu'au milieu du 13e s. La chronologie des textes littéraires et des chartes vulgaires suggère que le français écrit a débuté dans les régions marginales (Kristol 1989) alors que Paris continue à employer le latin longtemps. Les formes supra-régionales de l'écrit littéraire sont présentes dès les premiers textes. Le début de la francisation dans l'écrit juridique est variable selon les régions; en Champagne le processus commence au milieu du 13e s., en revanche, au nord et à l'est, en Picardie, en Wallonie et en Lorraine, il ne commence qu'à la fin du 15e s.

La phase la plus décisive qui a vu l'unification de l'écrit du français s'imposer dans les autres régions remonte à la seconde moitié du 13e s. Ce stade est visible dans notre corpus qui comprend également des textes du 13e s. jusqu'au début du 15e s. Les textes de notre analyse proviennent de l'Angleterre anglo-normande et ils sont destinés à l'enseignement du français dans les milieux anglo-normands et anglo-saxons. Ces textes ont fait l'objet des travaux menés par Kristol (1989 ; 1990–1991 ; 1995 ; 1998).

On distingue deux phases pour l'histoire du français en Angleterre. La première, qui va de la conquête normande en 1066 et arrive jusqu'à la fin de la 1ere moitié du 13e s. ; elle correspond à une époque très vivante pendant laquelle l'anglo-normand est un dialecte autonome qui a subi seulement quelques influences anglo-saxonnes et continentales. La

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

deuxième phase, qui débute en 1204 avec l'annexion de la Normandie par Philippe Auguste, est celle pendant laquelle le français parlé en Angleterre devient graduellement, à partir de la deuxième moitié du 13e s., une langue destinée à l'enseignement (d'où les nombreuses ouvrages didactiques, cf. Kristol 1989), puisque l'orthographe devient l'objet d'un enseignement systématique au 14e s. Certaines graphies continentales dépendent de la scolarisation des copistes et même des graphies apparemment continentalisées cachent en réalité une prononciation anglo-normande.

Dans le présent article nous discuterons du plurilinguisme des textes médiévaux anglo-normands, avec une attention particulaire pour l'étude phonologique et graphématique du vocalisme, en nous appuyant aussi sur les données offertes par une analyse métrique (fondée sur l'évaluation de la rime et du nombre de syllabes dans les vers), afin de déterminer la place occupée par l'anglo-normand (précoce et tardif) dans le « continuum dialectal » francophone et dans la diachronie du français. Notre corpus de textes est principalement celui de l'AND (= *Anglo-Norman Dictionary*, *Anglo-Norman Online Hub*: http://www.anglo-norman.net/); il est constitué par un ensemble de textes qui inclut le période de la guerre des cents ans (1337–1475).

Nous prendrons toujours en compte les graphies individuelles et nous indiquerons si l'on a à faire à un document original ou à une copie ; pour les graphies littéraires nous utiliserons des éditions qui reproduisent fidèlement la graphie des manuscrits datés; pour la localisation des textes littéraires il a été nécessaire de séparer la langue de l'auteur en fonction de la forme des rimes et de la main des différents scribes en tenant compte des graphies dans les manuscrits complets et de la distribution des différents *scriptoria* (cf. Pfister 2002).

2. Le français en Angleterre entre le 13e et le 15e s.: l'importance des traités pour l'enseignement du français et l'AND

L'AND (*Anglo-Norman Online Hub*) contient un corpus de textes appartenant à la tradition de l'enseignement médiéval du français en Angleterre antérieur au 16e s. ; cette production didactique fait l'objet de notre analyse.

Les manuels d'enseignement du français écrit en Angleterre nous permettent de connaître la *scripta* littéraire et juridique anglo-normande ainsi que le français enseigné à cette époque jusqu'au 15e s. Une partie de cette production didactique, notamment les manuels les plus anciens (ce genre se développe au cours du 13e s.), est constituée par les *nominalia* (ou glossaires). Il s'agit d'une catégorie différenciée : elle est constituée, d'une part, par des listes de mots bilingues (latin–français, le latin étant la langue cible), d'autre part, par des glossaires trilingues latin–français–anglais ; enfin, elle est constituée par des dictionnaires français–anglais de type embryonnaire (Kristol 1990 : 294). Les *nominalia* français, dans lesquelles on trouve un enseignement du français véritable et explicite, sont versifiés, comme le *Traité sur la langue française*, composé en octosyllabes par un noble

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

anglo-normand, Walther de Bibbesworth (entre 1240 et 1250), qui s'adresse à des nobles qui connaissent déjà le français (BibbR). Dans ce texte il manque complètement des hypercorrections graphiques (voir *infra*).

Le deuxième type de manuel de français est constitué par les *Traités d'orthographe* qui contiennent aussi des informations grammaticales. Il s'agit d'une première tentative de « traiter le français comme objet d'étude théorique » (Kristol 1990 : 294) ; ces traités sont destinés à un public de clercs ou à des étudiants avancés qui savent déjà le français. Le troisième type de manuels, proche des traités d'orthographe et destiné aussi à un public de clerc de langue anglaise, est constitué par les *Cartaria* ou *Artes dictaminis* en français. Il s'agit de collections de lettres modèles, une sorte de guide pour la correspondance (Kristol 1989 : 346 ; 1990 : 295). Un quatrième et dernier type de manuel est constitué par les *Manières de langage*, modèles de conversations (d'enseignement non professionnel) destinés à un public de voyageurs ou à un public plus large (cf. § 3, 3.1). Il s'agit des premiers manuels de conversations rédigés en Angleterre. Les manières de langage fournissent un enseignement global de la langue parlée présentée comme langue étrangère. Trois manières du langage ont été rééditées par Kristol (1995) : *Manières* 1396, 1399 (ou *Petit livre* de 1399), et les *Dialogues français* de 1415 (texte dépourvu d'hypercorrections graphiques, voir *infra*) (*ManLangK*).

Les traités d'orthographe du 14^{e} s. vont en direction d'une continentalisation de l'orthographe française enseignée en Angleterre et la question se pose de savoir si les manières de langage représentent une rupture avec la tradition locale avec l'abandon des graphies anglo-normandes et l'intégration des graphies continentales, françaises, franciennes ou franco-picardes (Kristol 1990-91: 324). Toutefois, le témoignage du ms. Lincoln, Linc. Arch. Off., Formulary 23 (fragment des *Manières de langage* 1399), édité par Kristol, nous montre que les graphies de ce manuscrit suivent la tradition orthographique locale et ce fragment est une illustration de ce que ces traditions continuent même après le 14^{e} s. Ce manuscrit, qui contient aussi des documents administratifs en latin écrits par ou pour John Kemp en rapport à son activité ecclésiastique, montre que John Kemp avait reçu sa formation orthographique à la fin du 14^{e} s., ce qui prouve que l'enseignement de l'orthographe du français perdurait dans les écoles en suivant la tradition autochtone (Kristol 1990–1991 : 329).

Selon une vérification de Kristol (1990–1991 : 325, n. 40) les premiers textes en *Law French* (la langue de métier des avocats anglais conservée jusqu'au 18^{e} s.) du début du 16^{e} s., p.ex. la *Natura Brevium* du 1528, qui se base sur un manuscrit du 15^{e} s., montrent encore l'emploi des graphies traditionnelles.

Parmi les *nominalia*, genre de didactique en vers, on analyse également un *nominale* du début du 15^{e} s. *Femina* ou *Femina nova*, rédigé vers 1415 (éd. W.A. Wright), compilation qui reprend le *Traité* de Bibbesworth avec une traduction intégrale du texte anglais et l'indication de la prononciation des mots français au bas des pages (Kristol 1989 :

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

343)[2]. Ce manuel contient aussi un index alphabétique qui indique sur trois colonnes l'orthographe et la prononciation française.

Le plus ancien traité d'orthographe, selon Pope, est le *Tractatus orthographiae*, de la fin du 13e s. Son auteur, qui a fait ses études à Paris, essaye avec ce traité de transmettre ses connaissances acquises; il a laissé que ses initiales T.H. (cf. Kristol 1989 : 345). Un autre traité c'est l'*Orthographia Gallica* (*OrthGallJ*), dont le manuscrit plus ancien remonte à la fin du 13e s. et qui a été utilisé pour l'enseignement du français à Oxford jusqu'au 15e s.

2.1. La production littéraire et l'AND. L'assonance en *u*

Le plus ancien texte est le ms. d'Oxford de la *Chanson de Roland* (édition Pfister 1997); la date du manuscrit est « vers 1170 » en tout cas « la seconde moitié du 12e siècle ». Beaucoup d'œuvres françaises continentales ont leurs manuscrits en Angleterre, comme la *Chanson de Roland* ou *La Cancun de saint Alexis*[3]. Les textes anglo-normands, qui nous sont parvenus, diffèrent beaucoup entre eux, par leur présentation matérielle, mais surtout par la langue : « Les spécificités dialectales du français d'Angleterre varient aussi suivant les textes. Certains textes passeraient pour des textes en français continental si l'on ignorait l'origine et la carrière anglaise de leur auteur (voir *Hue de Rotelande*, *Marie de France*, *Thomas de Kent*) » (Crépin 2004 : 1582).

En ancien français, la palatalisation de [u] en [y] va graduellement créer dans le système un vide qui va déclencher le processus d'évolution de deux objets phonologiques différents : il s'agit, d'une part, du *o* gallo-roman, dérivé de Ō et de Ŭ latin en syllabe fermée; d'autre part, de la diphtongue [ow] issue de *o* gallo-roman suivi de /1/ par suite de la vocalisation de cette consonne (Haudricourt, Juilland 1949 : 100–113). Un premier changement, celui de /o/ en [u], se serait produit dans la première moitié du 12e siècle (Straka 1979 : 209–210), un second changement, celui de [ow] en [u], est censé avoir eu lieu à peu près à la même époque ou peu après. Ces changements se reflètent déjà précocement dans les vers de *La Chanson de Roland*, où *culched* (v. 12) est déjà assonancé en *u* avec des mots comme *l'umbre*, *dulce* (< Ŭ)[4]. On trouve dans le *Roland* également : *proz* : *amsdous*

[2] L'activité traductrice (également celle du français dans le gallois) témoigne du niveau de compétence linguistique et du besoin d'une transposition. L'influence de l'anglo-français sur le moyen gallois est également attestée à travers les emprunts lexicaux comme il est montré par Trotter (1994). L'anglo-français comme il a été bien reconnu par l'*Anglo-Normand Dictionary* était la *lingua franca* administrative diffusée sur tout le territoire des Îles britanniques, donc aussi les Pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande.

[3] En tout, il y a environ 50 manuscrits anglo-normands en France et plus que 300 en Angleterre.

[4] En revanche, l'hypothèse de Short (2007 : 56) est qu'en français occidental le phonème /o/ était monté en /u/ bien avant la Conquête, et que ce changement avait pu empêcher une diphtongaison spontanée dans des mots comme FLŌRE > *flour* > [flœr]. Selon Pope (1934 : § 1326) également, la

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

(v. 2906) avec assonance *ou/u* qui devient courante après 1170 : *vus* : *ambedeus, Ipomedon* 6967 = 1180, *IpH*).

En anglo-normand, l'absence du phonème /y/, d'une part, et le remplacement généralisé de *o*/*ou* français par *u*, d'autre part, donnent lieu à deux phénomènes typiques : sur le plan de la versification, on note la présence de rimes mixtes (*murs : flurs*; *heure : aventure* ; *custume : home*) et sur le plan graphématique on observe une fluctuation constante entre les graphies qui représentent les phonèmes /u/, /œ/ (*eu*) et /o/. Même si certains poètes (1150ca., *Sanson de Nantuil/ProvSalSanI*, 1119, *Philippe de Thaon/PhThCompS*) évitent le mélange de rimes en /u/ et en /y/, il s'agit de la caractéristique la plus reconnaissable de la variété insulaire.

Parmi les innovations linguistiques provenant de la zone nord-orientale qui avait une grande importance culturelle et économique on trouve donc <u> à la place de <eu> (Pfister 2002 : 113) : *dulur* (fin 12^{e}, *PsOxfM* 12,2), *tristur* (2^{e} m. 12^{e} s., *LReisEnglG* 1,8), *dulceur Deu* (fin 12^{e}/début 13^{e}, *Elucidaire III D* I,37) ; cette graphie se trouve déjà dans *SAlexis* (11^{e} s.), *goiuse* (458) et *seniur* (561).

Dans les sources littéraires du début du 12^{e} s. analysées par Short (1979–1980 : 469 ; 1979 ; 1984), *The Anglo-Norman Voyage of St. Brendan* (BrendanS) et *Philippe de Thaon 'Comput*, PhThCompS (a. 1119), Benedeit (l'auteur de BrendanS) fait rimer autour de 14 fois [u] avec le [y] continental de Ū.

Une confirmation de la prononciation non palatale de *u* se trouve dans le *Roman de Renart* où *fut* (*estre*) est mis en parallèle avec *fout* (*foutre*) en position de rime dans la bouche d'un jongleur anglais pour produire un effet caricaturale de la prononciation anglo-normande (Short 1979–1980 : 469).

Ainsi dans *La vie de Saint Laurent* (*SlaurentR*), poème anglo-normand de la fin du 12^{e} siècle, la voyelle issue du latin vulgaire /o/ en syllabe fermée est mise en parallèle avec le successeur de /o/ en syllabe ouverte dans les rimes *jor* (< *diŭrnum*): *enpereor, honor* et *douçor* (fin 12^{e} s., SlaurentR 7) et les mêmes formes peuvent apparaître avec la graphie <-ur> comme dans la rime suivante (14^{e} s., *La charte au diable*, vv. 101–102, Ménard 2009 : 534):

> E vivere se puissent bien de *lur*,
> Se il voleyent a grant *honur*.

La *Vie seinte Audree* (13^{e} siècle, *SAudreeS*, cf. Hall McCash 2002 : 755) met également en évidence l'usage anglo-normand de remplacer *o* par *u* (*pur, gloriuses, seignur, jur*, etc.), mais il ne manque pas d'exemples avec le *o* continental (*por, totes, alliors, meilliors, amor*, etc.)[5].

diphtongue *ou* [ow] devient [u] dans la région occidentale au cours de l'ancien français (avant la fin du 11^{e} siècle), tandis qu'en francien cette diphtongue [ow] est en train de se changer en *eu* [ew].

[5] Il est intéressant de noter que ces mêmes fluctuations sont présentes dans certains dialectes continentaux d'aujourd'hui, en particulier dans le nord et le sud-est de la Champagne, où l'on trouve

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

L'absence de /y/ dans le système phonologique de l'anglo-norman dans des rimes typiques comme *murs : flurs*, est visible aussi à travers la réduction précoce des voyelles en hiatus : *sëur* > *sur*. Ce processus est beaucoup plus précoce qu'en français continental. Dans le manuscrit unique qui conserve le poème *Vie seinte Audree* (fin 13e siècle, *SAudreeS* 38–39) 730 vers sont irréguliers du point de vue du décompte des syllabes. L'éditeur du texte a montré que la cause de cette irrégularité est en grande partie à rechercher dans le fait que le scribe, qui était anglo-normand, supprimait les voyelles en hiatus là où le texte original, qui avait été composé en français continental, présentait des diérèses. C'est le cas, notamment, des formes *eü*, *veü*, *seü*, *eüst*, *peüst*, qui étaient dissyllabiques sur le continent ; elles devenaient monosyllabiques selon l'usage anglo-normand (*eu*, *vu*, *su*, *eust*, *peust*), ce qui permettait aussi des élisions telles que *entr'eus*, *cest'idle*, *saint'Audree*, qui étaient impossibles en français continental. Synérèse et élisions de ce type sont donc responsables de l'irrégularité des octosyllabes de la *Vie seinte Audree*.

Dans le couplet du plus ancien *carol* (*chant de Noel*) anglo-normand on trouve (13e s., Aspin 1953); cf. Sandys 1848 : 6–7)[6]:

> Seignors ore entendez a *nus*,
> De loinz sumes venuz a *wous*

où les graphies <u> et <ou> pour /u/ figurent en position de rime devant *-s* (*nus : wous*), accompagnés par les formes indifférenciées *sumes* et *venuz* dans le deuxième vers.

Parmi les critères qui permettent de distinguer entre le gallo-roman occidental, central et l'anglo-normand, d'un côté, et le gallo-roman oriental et nord-oriental de l'autre côté on trouve le *w* germanique conservé dans la *scripta* littéraire : *tauns* et *wibez* 'taons et moucherons' *Elucidaire III D* I, 67 < ags. *wibba*, cf. FEW XVII, 575, trait commun aussi à la *scripta* littéraire de Lorraine, mais aussi aux *scriptae* documentaires du Nord, d'Aisne, de Pas-de-Calais et de Moselle (Pfister 2002 : 109).

Dans les textes anglo-normands on trouve rarement aussi la graphie pour [ɑ̃] avec une coïncidence de [ɛ̃] et [ɑ̃]: *essample* (1200env., SCathClemM 8, 283 et dans SAlexis : *esample*), *fame* (*LReisEnglG* 1,24). On ne peut pas exclure que ces graphies représentent des influences nord-orientales dans la *scripta* anglo-normande : *l'example* (Lorraine, 1200env., *Epistola* 224,1), *fame* (Champagne, *Erec* 397, 527) pourraient être une innovation linguistique qui commence à s'irradier, vers 1200, à partir de la zone nord-orientale (Pfister 2002 : 113–114). Dans l'anglo-normand on a normalement le maintien de l'opposition /ɛ̃/ et /ã/ neutralisée en français médieval où *prent* rime avec *avant* (cf. *entente* > eng. *intent* opposé à la voyelle ouverte en fr. /ãtãt/).

des formes comme [flōr] (points 26, 34, 35, de l'ALCB, la carte n° 702, « fleur »), [flūr] (point 172) et [ūr] (points 166, 167, 172, 174, 190, 192, 194 de l'ALCB, n° 132, « l'heure »).

[6] Ce carol était inclus dans un ms. du 13e s. (*British Library*, *Royal* MS 16 E. viii, f. 130) conservé jusqu'au 1879 au *British Museum*. Ce texte est tiré de l'édition de Sandys 1848.

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

Selon Crépin (2004 : 1576) et Kibbee (1991), le statut de l'anglo-normand oscille entre celui d'une langue vernaculaire, parlée spontanément (au moins par la bourgeoisie et la noblesse) et nullement dépendante de l'écrit ; et celui d'une langue seconde, apprise et cultivée plus ou moins artificiellement. Le premier niveau de langue émerge de manière directe à travers l'étude des livres des comptes, et indirectement par les témoignages souvent humoristiques des contemporains ; l'autre niveau est témoigné de façon directe dans les manuels pour l'apprentissage du français qui circulaient au 14^{e} s. siècle, et de façon indirecte dans les récits des voyages entrepris sur le continent en vue d'apprendre le français de France. Quant aux témoignages humoristiques, dans un passage de la *Vie d'Édouard le Confesseur*, texte du 1170 (*EdConfVatS*) Short (1980 : 473) met en évidence que l'anglo-normand était considéré « to be the poor relation of the linguistic family to which it belonged » :

> Un faus franceis sai d'Angleterre,
> Ke ne l'alai ailurs quere.
> Mais vus ki ailurs apris l'avez,
> L'a u mester iert, l'amendez.

L'expression « bad french used in England » utilisé par Menger en (1904 : 4) dans son étude qui constitue la première étude globale sur l'anglo-normand, indique une variété excentrique qui ne correspond pas à la norme standard qui sera représentée plusieurs siècles plus tard par le francien de l'Ile-de-France.

3. Histoire linguistique du français en Angleterre : rapports entre graphies et sons

Les documents anglo-normands présentent plusieurs graphies qui sont attestées dans les plus anciens manuscrits gallo-romans, notamment les graphèmes simples pour les diphtongues et triphtongues : comme on l'a dit, <u> est utilisé pour marquer *o*, *ou*, *eu*, *o*, *iu*, comme dans <pur> (= *pour*), <ure> (= *heure*), <ume> (= *homme*), <pus> (= *puis*) ; <l> est employé pour *l* vocalisé et pour *u*, comme dans les formes <mult>, <provolt>.

Dans le ms. Oxford Magdalen 188 les graphies issues de Ō/Ŭ en syllabe ouverte sont pour la plupart de type continental : *couleur* (24r)/*colour* (97r), *douleur* (42v)/*dolour* (42r), *antecesseures* (54r)/*antecessour* (61v), mais les exemples ne manquent pas de simplification anglo-normande du digraphe : *vantures* (34r), *chevauchurs* (38r) et *seignur* (44v). Dans le même texte le copiste anglais produit quelques erreurs : il transcrit p.ex. *geu* de JŎCUM comme *gen* 'jeune' de IŬVENE et il le glose en anglais et en latin avec *yongman/juvenem* (Nissille 2007 : 391).

<e> sert à marquer les diphtongues *ai*, *ei*, *ie* et les diphtongues nasalisées (*ein*, *ain*) comme dans <fet> (= *feit*, *fait*, *fiet*), *ben* (= *bien*, *bain*).

En anglo-normand on observe des fluctuations entre l'assonance archaïque *ai* : *a* et celle plus récente *ai* : ɛ. Le *a* suivi de palatale a donné lieu à la diphtongue *ai* qui s'est assez

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

précocement monophtonguée en [ɛ] : *silvestre* : *mestre* chez Philippe de Thaon (1119, PhThCompS, Short 1984 : 485), mais qui a gardé la prononciation *ai* dans le *Roland*. Selon Short (2007 : 75), « preconsonantal *ai* is admitted to feminine assonances in /ɛ/ » dans le *Roland.* En effet, on trouve *ɛ*: *ai* dans les assonances féminines : *tere: repaire* : *capele* (vv. 50–52, Pfister 1997 : 16).

Comme l'explique Short (2007 : 75) « it is unlikely that the verbal termination *-ai* retained diphtongal pronunciation, and it presumably rhymed in /e/ rather than /ɛ/ ».

En appui à cette hypothèse d'une prononciation en [e] plutôt qu'en [ɛ], on trouve dans une chanson du 14e s. où la rime est construite sur les terminaisons verbales *ai*/*e* dans *ManLangK* 1396 (Kristol 1995 : 41) des rimes assonancées *ai* : *e* :

> Tresdoulz regart amerousement *trait*
> Tant de doulceur fera mon cuer *entrer*
>
> Quant les miens yeulx te pevent *racontrer*
> Que tout mon sang me fuit et vers toi *trait*.
>
> Et tant me plaist ton gracious *atrait*
> Que de veoir je ne me puis *saouler*.

Parmi les caractéristiques scripturales anglo-normandes on trouve également l'absence de réduction de -A latin final : *terra, tota, pulcela*, etc. ; la conservation partielle des occlusives à l'intervocalique : *honorede, vetheir, vidha-vithe*, etc. ; l'absence de simplification des groupes consonantiques : *temps, corps, sept*, etc. ; l'absence de la voyelle prosthétique devant /s/ + C : *scola, sponsa-spuse, spadha*, etc. Les consonnes finales sont souvent conservées, en particulier dans les formes verbales : *s'asiet, parolet, grantad, prendrat, serat finet, ad vencut*, etc. et en général, on remarque l'absence de dévoisement des consonnes finales (cf. Stanovaïa 2007 : 423–424).

Les graphies comme *vetheir, vithe*, etc. pourraient aussi être liées à la prononciation anglo-saxonne (Pope 1934 : § 1215), mais elles pourraient également représenter la fricative inter-dentale qui précède la disparition de *t/d* intervocalique en ancien français (Stanovaïa 2007 : 425).

3.1. Le taux « d'anglo-normandicité »

Les « paramètres de l'anglo-normandicité » (le terme est dû à Kristol 1989 : 347) utilisés dans l'analyse linguistique qui suit sont :

a) le résultat de Ē latin en syllabe ouverte qui, en français continental correspond à [wɛ], représenté graphiquement par <oi>, correspond à [ɛ] en anglo-français où il est rendu par les graphies <e>/<ei>. Dans des copies de lettres et documents administratifs contenus dans le manuscrit de Lincoln, Linc. Arch. Off., Formulary 23, John Kemp utilise les graphies orthographiques à la fin du 14e s. selon la tradition autochtone, qui attestent une

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

prononciation monophtonguée : *jeo crie* ‘je crois’, *seier* ‘seoir’, *mains* ‘moins’ (Kristol 1990–1991 : 329, n. 44);

b) les graphies <u> ou <ou> en Angleterre transcrivent le résultat de Ō latin tonique en syllabe ouverte qui devient [u] en anglo-normand (§ **2.1**, § **3**), mais qui correspond à la monophtongue <eu> [ø] dans le français continentale;

c) Ĕ en syllabe ouverte et A tonique latins palatalisés donnent lieu à [e] en anglo-normand, mais [je] dans le français continental;

d) l’habitude graphique anglo-normande de remplacer *an* par *aun* est l’indice d’une vélarisation de /a/ devant consonne nasale (*an* graphie française, ou *enfaunt* vs. *enfant*).

A partir de 1340 environ, cette graphie est abandonnée progressivement sous l’influence du modèle continental dans les textes anglo-normands, avec très peu d’exceptions telle que celles attestées par *Femina nova* et par les *ManLangK* 1415. Cette normalisation de l’écrit est due à une prescription « grammaticale » de ces traités d’enseignement, mais cela ne veut pas dire que la prononciation anglo-normande soit affectée, mais seulement qu’il y avait une dissociation entre l’écrit et l’oral (confirmée par l’anglais).

La trace d’une vélarisation de /a/ devant nasale, trait typique du français d’Angleterre, est attestée déjà au 12e siècle, comme en témoignent les rimes *jalne* : *meaune* (= mëane); *espaune* (< SPANNA) : *aune* (Short 2007 : 43).

L’habitude graphique de remplacer *an* par *aun* se répandit au cours du 13e s. siècle et concerne initialement les syllabes toniques : cf. l’alternance *an*/*aun* en position de rime dans *La Charte au diable*, vv. 31–32 et vv. 141–142 (ms. du 14e siècle), Ménard (2009 : 533, 535) :

> E jo, le Prince dit *devant*
> De tuz fiez lur serra[i] *garaunt* (plus loin écrit *garant*)

et dans :

> Le povere le fet sovent, sanz dutance,
> Pur aver soule sustenaunce.

La graphie <au> pourrait en effet refléter un contact entre les prononciations anglaise et française de *a* + nasale (Menger 1904 : 48). Cette hypothèse est étayée par le fait que cette vélarisation est représentée aussi dans les poèmes anglais du 15e siècle, où le suffixe d’origine française « -ance » est systématiquement notée avec la graphie « -aunce ». Dans les poèmes anglais de Charles d’Orléans (1394–1465) on trouve « -aunce », tandis que dans ses poèmes français on trouve «-ance» (Goodrich 1967 : 37). Le caractère net de cette distinction est l’indice d’une différence phonétique et traduit probablement la prononciation des couches les plus élevées de la société anglaise.

Quant au critère a), les traités d’enseignement n’expriment pas un jugement de valeur, mais ils se limitent à constater la présence des graphies interchangeables *ei* et *oi* confirmées par les rimes dans *Femina nova*. La raison va peut-être cherchée dans le fait que ce trait se retrouve dans d’autres *scriptae* continentales. Cela explique la survivance de ce trait encore

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

dans les textes de la fin du 14e s., mais la prononciation était encore [ɛ], à différence de la vélarisation de /a/ (critère d) devant nasale qui vient de l'anglais et va ainsi disparaître.

Selon Kristol (1989 : 352), le critère b), présence de la graphie *u/ou* opposé à *eu*, nous permet d'attribuer un manuscrit à la tradition insulaire, car cette graphie est utilisée systématiquement jusqu'à 1390 peut-être parce que les manuels d'orthographe ne donnent pas de directives à ce sujet, alors que les autres paramètres font l'objet d'un enseignement dispensé. Mais le français continental pénètre en territoire insulaire pendant la dernière décennie du 14e s. comme l'attestent les textes des *Manières de Langage* 1396 et 1399 (mais ces textes utilisent encore la graphie anglo-normande *u/ou* dans 28% à 35% des formes). Il est possible que l'intrusion des normes continentales soit en rapport uniquement avec la graphie, mais pas avec la prononciation qui serait restée anglo-normande. Dans *Femina nova*, rédigé dans la période tardive (1415), qui fournit des indications par rapport à la prononciation, on retrouve partout la prononciation anglo-normande, sauf dans un cas, où le mot *oneure* figure avec l'orthographe continentale <eu>, mais il est transcrit par *onoure* avec *ou* dans la colonne dédiée à la prononciation (Kristol 1989 : 354). Encore à la fin du 15e s., la tradition orthographique insulaire *u/ou* est conservée dans la *Manière de parler*, même si ce texte intègre en partie des remaniements successifs des manuscrits précédents. Cela explique aussi la présence dans les documents insulaires des formes *flur, flour* pour fr. *fleur*, et des rimes comme *amour* : *flour*, dans le couplet de *ManLangK* 1396 (Kristol 1995 : 40) :

En vous j'ay mis toute ma cure et m'amour
Comme de toute beautee la flour

tout comme *amurs* : *honors* dans le refrain tiré du plus ancien *carol* anglo-normand « Seignors ore entendez a nus » (13e s., Aspin 1953):

Deu doint a tuz icels joie *d'amurs*
Qi a danz noel ferunt *honors*

où ces mêmes mots riment avec les formes *iur*/*jor* (vers finales des strophes I et V).

La transcription graphique de *u* dans certains manuscrits pose des problèmes. Dans un des manuscrits des *Manières de langage* examiné par Kristol (1990–1991 : 321) on trouve les graphies suivantes pour représenter la prononciation anglo-normande [u] en syllabe tonique: *pur* (4 fois), *jour* (3 fois), *meillour* (1 fois), *heure* (1 fois). Mais le symbole d'abréviation pour 'seigneur' identifié deux fois dans ce manuscrit n'a pas de correspondant univoque et il pourrait être transcrit arbitrairement par *seignur*, *seignour* ou *seigneur* sans qu'on puisse trancher entre ces graphèmes, car la formé étalée de cette abréviation est absente du manuscrit. « La question n'est pas sans importance, lorsqu'on désire déterminer si un copiste, à un moment donné de l'histoire tardive du français écrit et enseigné en Angleterre, maintient encore la tradition orthographique locale ou s'il a adopté les graphies qui imitent l'usage continental ». Il serait judicieux de se décider pour un expédient graphique qui indique la forme reconstruite arbitraire (voir Kristol 1990–1991 : 324). Il ne serait pas non plus légitime de résoudre ces cas par analogie avec d'autres formes phonétiquement identiques

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

par rapport à cette évolution : reconstruire ‘seignour’ par rapport à ‘meillour’ présent dans le manuscrit (Kristol 1990–1991 : 323, n. 36). Pour certains mots il existe des formes canoniques qui sont rarement modifiées à l’écrit : les mots latins REGEM et LEGEM devraient donner respectivement *rey* et *ley* ou *roy* et *loy*, mais les scribes nous ont fourni *roy* et *ley* (ou *lay*), alors que *rey* est très rare et *loy* ne figure presque jamais.

Pour le graphème *e* on est confronté à une série de problèmes : l’influence des modèles continentaux concerne surtout le point c). La diphtongue [je] issue de Ĕ (mais aussi de plusieurs phénomènes de palatalisation) est réduite très tôt en anglo-normand, déjà à la fin du 12^{e} s., en [e]. Dans ce cas les traités d’enseignement prescrivent l’usage de <ie>. Que ce digraphe ait continué à représenter la prononciation [e] en anglo-normand est confirmé par le fait que des mots tels que *pere* et *mere* étaient écrits par hypercorrection <piere> et <miere>, mais une prononciation [pjere] et [mjere] serait impossible, ces graphies représentent de fausses analogies (Kristol 1989 : 359). A coté d’une série de graphies anglo-normandes traditionnelles du type *manere*, *volunter*, *charpenter* on trouve les hypercorrections *tiel*, *cliers*, *hostiel* et les graphies continentales (en un sens hypercorrectes également par rapport à la prononciation orale) comme *chief*, *entiers*, *tient* prononcés en réalité [e] *chef*, *enters*, *teint* selon ce qui est signalé dans le traité d’enseignement *Femina nova*. À partir du 14^{e} s. les clercs anglais écrivent *ie* par hypercorrection pour le fait qu’ils prononçaient la voyelle [e].

Dans un des ms. des *Manières de langage* (Kristol 1990–1991: 320) *vendra* ‘viendra’ est attesté trois fois et *tiendra* une seule fois, on trouve également *hostiell* (2 fois) et *jeo crie* ‘je crois’, ce qui suggère une prononciation monophtonguée de *ie*. Ces oscillations posent des problèmes de transcription à un éditeur qui souhaiterait transcrire l’abréviation d’une forme contenue dans le manuscrit originel correspondant à ‘bien’ au moyen de *linea nasalis*. Cette forme pourrait être transcrite comme *ben/bejn/bien*, les trois sont attestées en anglo-normand avec une prononciation [e]. Dans le cas du manuscrit examiné par Kristol (1990–1991) le problème ne se pose pas parce que le manuscrit contient une forme non abrégée qui est *bien*, ce qui autorise à choisir cette transcription dans le texte pour ce cas particulier.

Dans le traité de Bibbesworth on trouve seulement des graphies anglo-normandes traditionnelles sans hypercorrections de <ie>, étant donné que ce traité précède l’enseignement de la graphie française <ie>. En revanche, dans ManLangK 1415 le copiste était probablement familiarisé avec le système graphique continental et il préférait la graphie locale <e>, ce qui déclenche les graphies hypercorrectes.

Les graphèmes *ie*, *ej* et même *ai*, à cause de la monophtongaison dans la prononciation anglo-normande, sont devenus complètement interchangeables avec *e* qui représente [e] et [ɛ] (Kristol 1990–1991 : 320), mais aussi avec les digraphes *ea* et *eo* de l’anglais (Pope 1910 : § 1223, 1224).

Dans le manuscrit inédit du début du 15^{e} s. Oxford Magdalen 188 (Kristol 2000; Nissille 2007), trilingue (français, latin et moyen anglais) ayant pour but l’enseignement du français en Angleterre au Moyen Age, un scribe-traducteur essaye de traduire au 15^{e} s., avec

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

ses compétences insulaires, un texte continental qui date de la fin du 13^{e} s. La version française s'intègre dans la tradition graphique de la France continentale et centrale, avec des traits anglo-normands qui sont parfois gommés. On y trouve les corrections suivantes des anglo-normandismes.

Pour la diphtongue issue de Ĕ tonique latin : *v^{i}ent*, *t^{i}ent*, *cimet^{i}ere*, *n^{i}ent*, le graphème <i> est introduit pour régulariser la graphie de la diphtongue, ce qui suggère encore une fois que la prononciation de ces diphtongues étaient monophtonguée en anglo-normand.

Certaines hypercorrections révèlent la confusion du copiste/traducteur qui interprète mal des formes : dans le passage *ceus qui rienz ne font leement*, l'adverbe *leement* a été interprété comme *liement* de LAETUS, selon la tradition graphique anglo-normande, alors qu'il est glosé *trewly*/*fideliter* (qui correspond à LEGALIS 'loyal') dans les traductions anglaise et latine. Cela est prouvé aussi par la variante *liement* présente dans MS Mazarine 870 (Nissille 2007 : 391).

Ĕ bref est soumis à variation dans *manere* qui est remplacé dans ce texte par *manoire* 'demeure' : *a ces biaus manoirs*, ce dernier interprété comme une variante de *maniere*. La variante anglo-normande <e> à la place de <ie> continental (issu de Ĕ latin) est remplacée erronément par <oi> de /e/, Ĭ/Ē latin.

Il faut noter aussi la correction de la diphtongue de coalescence <ai> : m~~ai~~^{e}s. Les issues de Ĭ/Ē en syllabe ouverte dans ce manuscrit ont souvent une forme continentale, mais il y a des oscillations qui comportent la graphie <ei> à la place de <oi> : *veisin*/*voisins* et *treis*/*tres*/*trois* (Nissille 2007 : 390), conformement à la graphie locale.

La confusion entre *ei* et *ai* (< /e/) est courante, comme le montrent les rimes *receit* : *seit* (= *sait* pour *set* < SAPIT) ; *eit* (= *ait*) : *seit* ; *ait* : *sait* (= *seit*), qui reflètent probablement une prononciation /ɛ/ devant *-t* final (Short 2007 : 73) :

> Ne mye en beaulté qu'il *eit*
> Mes pourquei il le *fait*
> (vv. 259–260, éd. Harvey dans Short 1993a : 175).

La diphtongue française *oi* (*foi* < *feδe* < FIDEM) reste *ei* en anglo-normand (*foi* > *fei*, *Benoit* > *Beneit*), c'est pourquoi à la rime on trouve les paires *beyt* : *seyt* : *doit* ; *droit* : *perdeit*.

> Qui que aukes en *beyt*
> Si tel *seyt* com estre *doit*
> (f. 103, chanson à boire *Or i parra*, Masson 1867 : 318).

Il s'agit d'une contrefacture du chant latin 'Letabundus'. Elle était préservée dans le même manuscrit que le carol anglo-normand dans le f. 103.

> Chastel Faié fu dit a *droit*
> kar dous faiz le an se *perdeit*
> (vv. 133-134*The Anglo-Norman Folie Tristan*, éd. par Short 1993b).

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

La graphie <oi> est utilisée couramment, en imitation de l'usage continental, comme dans le quatrain suivant (1200 ca., *SCath*, Legge 1963 : 69):

> Un clerc translatee *l'avoit*
> Mes, por ce que normant *estoit*,
> La rime qui fu faite *ençois*,
> Si ne pleisoit mie aus *François*.

Un processus analogue est à l'œuvre dans la série vélaire : *ue* continental: *buef* (< BŎVE) est remplacé en anglo-normand par *o, e* (*peuple* > *pople*, anglais *people* ; *buef* > *bef*, angl. *beef*).

En anglo-normand la graphie la plus courante pour *ue* est <eo>, qui reflète probablement la diphtongue *eo* du vieil anglais monophtonguée en [œ] au cours du 11^{e} siècle. En anglais ce son est ensuite passé à /ē/ (délabialisation) : anglo-normand *beof* > moyen anglais *bēf* > angl. *beef* (Short 2007 : 67). Mais on trouve déjà également la graphie <oe>, par exemple, dans le *Roland* 317 : *soer : poet : coer* (Pfister 1997 : 24–25). La graphie <oe> est connue seulement dans la *scripta* littéraire anglo-normande : *coer* opposé à *cuer* (1200 ca., *SCath* 166 ; fin 12^{e} s., fragment Sneyd – Tristan 85, Pfister 2002 : 120).

On observe des occurrences de <eo> pour Ō et non pas pour Ŏ dans le ms. Oxford Magdalen 188 : *menteor* (96v) et *ferveor* (50v) entraînant une sorte de neutralisation graphique entre les graphies *eu, ou, o, u* issues de Ō/Ŭ et *oe, ue* issues de Ŏ (cf. Nissille 2007 : 391), ces graphies interchangeables sont le signe d'une prononciation monophtonguée en anglo-normand.

Une normalisation dans le sens du français continental est l'ajout de <u> pour représenter graphiquement la diphtongue issue de Ō/Ŭ <eu> absente en anglo-normand (et déjà monophtonguée dans la prononciation au 13^{e} s.) : *sa^{o}uler*, *p^{o}uent*, *t^{o}urnir*/*to^{u}tez*, *glo^{u}tons*, *o^{u}* (Nissille 2007 : 389).

Quant à la diphtongue *ei* + nasale qui a produit *eĩn* : *plenum* → *plain*, *vena* → *veine* elle n'est pas passée à *oĩn* (cf. *supra mains* 'moins'), mais dès avant le 12^{e} siècle elle s'est fondue avec les issues de *a* en syllabe libre + nasale (*aĩn* = *eĩn*). La fusion des deux diphtongues est à l'origine de rimes telles que *pain* : *plein* (PANEM : PLENUM) ou *peine* : *quinzeine* 991, *demeine* : *Romeine* 1193, *ceint* : *ateint* 409 (12^{e} s., *La vie Seint Edmunt* = *Edm*, Haxo 1915 : 559). On trouve aussi *ceine* : *maine* (m. 13^{e} s., *Fol Trist* ANTS 195 = *The Anglo-Norman Folie Tristan*) :

> Tristran le vait, vers lu le *ceine*
> En un repost u l'en *maine.*

Enfin, *ovraigne* : *peine* où [n] palatalisé rime avec [n] non palatalisé (fin s. 12^{e} s., SLaurentR = *La vie de Saint Laurent*, Russell 1976 : 8).

L'influence continentale sur le français d'Angleterre n'est pas nécessairement une influence parisienne : dans les ManLangK 1396 on retrouve des picardismes (Kristol 1989 : 363) tels que le traitement du *k* latin ou du *-l-* préconsonantique. Même dans *Femina nova*

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

on trouve dans le glossaire alphabétique des références à l'usage orthographique picard (p. 106). Cette influence picarde est confirmée par les traités d'orthographe à la fin du 14^{e} s. qui n'expriment aucun jugement de valeur entre les différentes traditions graphiques francienne, picarde ou anglaise qui sont toutes considérées comme émanant de différents dialectes français. On a mentionné aussi au § **2** et **2.1** un autre groupe de phénomène qui commence à irradier dans des textes anglo-normands à partir d'une zone nord-orientale (Artois, Hainaut, Wallonie, Lorraine). Durant cinq siècles, l'anglo-normand a constamment conservé des contacts avec les dialectes français continentaux, sous la forme d'échanges commerciaux, administratifs, militaires et littéraires et « continua à être influencé par les dialectes continentaux, picards, normands, de l'ouest » (Trotter 2003).

Tous ces manuels témoignent de ce que même dans une phase tardive l'unification du français à l'écrit était loin d'être achevée avant la fin du 14^{e} s. et que les différentes *scriptae* régionales jouaient encore leur rôle. Les manuels d'enseignement du français en Angleterre nous attestent que l'influence continentale est postérieure au 13^{e} s., ce qui rejoint les conclusions de Dees (1985) qui refuse un rayonnement parisien pendant le 13^{e} s. (Kristol 1989 : 366). Au 14^{e} s. quand désormais l'influence continentale devient considérable, ce n'est pas le francien, ni le parisien qui représente la langue de référence, ce qui veut dire qu'à la fin du 14^{e} s. il n'y a pas d'unification de français à l'écrit. Il n'est pas négligeable de penser que les remplacements de *ou* par *eu* et de *ei* par *oi* ont leur origine en Picardie et que le francien adopte ces deux changements par la suite.

Dans le ms. Lincoln, Linc. Arch. Off., Formulary 23 (fragment de *Manières de language* 1399) la proportion des graphies anglo-normandes est très élevée, il s'agit d'un manuscrit parmi les plus fidèles à la tradition locale. Le seul trait continental qu'on y trouve est un picardisme: le copiste écrit *oi* et *oy* en vertu de l'enseignement orthographique qu'il a reçu (Kristol 1990–1991 : 329).

4. Conclusions

« Une langue historique n'est jamais un seul système linguistique, mais un diasystème : un ensemble de systèmes linguistiques entre lesquels il y a à chaque pas coexistence et interférences » (Coseriu 1966 : 199). Cette définition formulée par Coseriu est parfaitement adaptée au cas de l'anglo-normand, la variété du français qui a été employée en Angleterre pendant le cinq siècles qui ont suivi la Conquête (1066).

Les rapports entre le latin, l'anglais et l'anglo-français ne sont pas toujours distingués. M. William Rothwell, éditeur de l'*Anglo-Norman Dictionary* (AND_1) quant à la situation linguistique dans l'Angleterre médiévale, rejette la thèse de bilinguisme et il soutient que l'anglo-français avait un usage restreint à certaines couches sociales (voir Rothwell 1968 ; 1976 ; 1979 ; 1983 ; Short 1980 ; Trotter 1994). Sur le plan géographique, l'anglo-français était confiné aux alentours de Londres et au sud-est de l'Angleterre, mais il est possible que la variété prestigieuse ait servi dans tout le territoire comme variété supra-régionale.

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

Quant à une distinction entre la tradition britannique et les traditions françaises, notre documentation montre que même si certains manuels préfigurent l'usage des graphies continentales pour l'enseignement du français en Angleterre, de nombreux textes didactiques confirment la conservation de la tradition orthographique locale et son emploi jusqu'au 15^{e} s.

L'examen des textes, notamment de ceux qui appartiennent à la tradition de l'enseignement du français en Angleterre, nous montre que la tradition locale est encore vivante au 15^{e} s., même si dans certains textes il y a des éléments continentalisés du français ou du francien qui font de surface orthographique à la langue parlée. De plus, cette influence continentale est due à des courants orthographiques multiples qui continuent à coexister et se trouvent en compétition. Cette analyse montre que la normalisation au profit du modèle continental n'est pas encore achevée. Nos conclusions rejoignent celles de Kristol (1990–1991: 331) : « Même privé du support de la langue parlée maternelle anglo-normande, le français d'Angleterre prolonge ainsi une existence autochtone, partiellement indépendante de la langue du continent. Dans la mesure où les traditions insulaires sont maintenues dans l'orthographe (et, comme certains indices le révèlent, dans la prononciation aussi), il n'est donc pas possible de considérer cette langue comme une langue *étrangère*: c'est une de leurs propres langues de culture que les Anglais ont continué à transmettre d'une génération à l'autre. Pour nous, il ne fait aucun doute que si cette forme de langue n'avait pas été détentrice d'un prestige historique, culturel et social indéniable, elle n'aurait pas pu résister aussi longtemps aux influences continentales ».

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALCB = Henri Bourcelot, *Atlas linguistique et ethnologique de la Champagne et de la Brie*, 3 vol., Paris, Editions du CNRS, 1966–1978.

$AND_{1/2}$ = Louise W. Stone *et al.*, *Anglo-Norman Dictionary*, Londres, Maney Publishing/Modern Humanities Research Association, 1977-1992[1]/2005-[2] (http://www.anglo-norman.net).

Aspin 1953 = Isabel S.T Aspin, *Anglo-Norman Political Songs*, London. Anglo-Norman Text Society 11.

Coseriu 1966 = Eugenio Coseriu, *Structure lexicale et enseignement du vocabulaire*, « Annales de l'Est », Mémoire 31, *Actes du premier Colloque international de Linguistique appliquée*, Nancy, Berger–Levrault, 175–217.

Crépin 2004 = André Crépin, *Quand les Anglais parlaient français*, « Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres », 4, 1569–1588.

Dees 1980 = Anthonij Dees, *Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^{e} siècle*, Tübingen. Niemeyer.

Dees 1985 = Anthonij Dees, *Dialectes et scriptae à l'époque de l'ancien français*, « Revue de linguistique romane », 49, 87–117.

Dees 1987 = Anthonij Dees, *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, Tübingen, Niemeyer.

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

Gerold 1973 = Hilty Gerold, *Les origines de la langue littéraire française*, « Vox Romanica », 32, 254–271.

Goebl 1979 = Hans Goebl, ***Verba volant, scripta manent**. Quelques remarques à propos de la scripta normande*, « Revue de linguistique romane », 43, 344–399.

Goodrich 1967 = Norman L. Goodrich, *Charles of Orleans: a study of themes in his French and his English poetry*, Genève, Librairie Droz.

Gossen 1956 = Carl Theodor Gossen, *Considérations sur le franco-picard, langue littéraire du Moyen Ages*, « Les dialectes belgo-romans », 13, 97–121.

Gossen 1976 = Carl Theodor Gossen, *L'état présent des études sur les dialectes gallo-romans au moyen Age*, in Marcel Boudreault, Frankwalt Möhren (éd.), *Actes du XIII^e^ Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes* (29 août – 5 septembre 1971), vol. I, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 19–34.

Hall McCash 2002 = June Hall McCash, « ***La vie seinte Audree** : A Fourth Text by Marie de France?*, « Speculum », 77/3, 744–777.

Harvey 1993 = Ruth E. Harvey, *En sa veillesce*, in Ian Short (éd.), *Anglo-Norman Anniversary Essays*, London, Anglo-Norman Text Society, 159–178.

Haudricourt, Juilland 1949 = André Haudricourt, Alphonse Juilland, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, Paris, Klincksieck.

Haxo 1915 = Henry E. Haxo, *Denis Piramus : La vie Seint Edmunt : Language of Denis Piramus (Concluded)*, « Modern Philology », 12, 559–583.

Kibbee 1991 = Douglas A. Kibbee, *For to speke Frenche trewely : the French language in England, 1000–1600 : its status, description and instruction*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.

Kristol 1989 = Andres M. Kristol, *Le début du rayonnement parisien et l'unité du français au Moyen Age : le témoignage des manuels d'enseignement du français écrit en Angleterre entre le XIIIe et le début XVe s.*, « Revue de linguistique romane », 53, 335–367.

Kristol 1990 = Andres M. Kristol *L'enseignement du français en Angleterre (XIII^e^–XV^e^ siècles). Les sources manuscrites*, « Romania », 111, 289–330.

Kristol 1990–1991 = Andres M. Kristol *Un nouveau fragment de **manière de langage** : Lincoln, **Linc. Arch. Off.**, Formulary 23*, « Vox Romanica », 49/50, 311–341.

Kristol 1994 = Andres M. Kristol, *La prononciation du français en Angleterre*, in Jacqueline Cerquiglini, Olivier Collet (éd.), *Mélanges offerts à Michel Burger*, Genève, Droz, 67–87.

Kristol 1995 = Andres M. Kristol (éd.), *Manière de langage 1396, 1399, 1415*, London, Anglo-Norman Text Society.

Kristol 1998 = Andres M. Kristol, *Comment on apprenait le français au Moyen Âge : ce qu'il nous reste à apprendre*, « Acta Romanica Basiliensa (ARBA) », 13, 177–197.

Legge 1963 = M. Dominica Legge, *Anglo-Norman Literature and its Background*, Oxford, Oxford University Press.

Masson 1867 = Gustave Masson, *La lyre française*, Londres, Macmillan.

Ménard 2009 = Philippe Ménard (éd.), *Un manuscrit anglo-normand inconnu à la bibliothèque d'Aberystwyth : **La Charte au diable***, « Le Moyen Age », 3, 529–555.

Menger 1904 = Louis Emil Menger, *The Anglo-Norman dialect : a manual of its phonology and morphology, with illustrative specimens of the literature*, New York, London, The Columbia University Press, Macmillan.

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

Nissille 2007 = Christel Nissille, *Compréhension et traduction du français en Angleterre au XVe siècle : l'exemple du manuscrit Oxford, Magdalen 188*, David Trotter (éd.). *Actes du XXIV^e^ Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* (Aberystwyth, 1–6 août 2004), vol. II, Tübingen, Niemeyer, 387–400.

Pfister 1973 = Max Pfister, *Die sprachliche Bedeutung von Paris und der Île-de-France vor dem 13. Jahrhundert*, « Vox Romanica », 32, 217–253.

Pfister 1997 = Max Pfister, *Das altfranzösische Rolandslied*, hrsg. von Alfons Hilka, achte verbesserte Auflage besorgt von Max Pfister, Tübingen.

Pfister 2002 = Max Pfister, *Scripta et koinè en ancien français aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, in Martin Glessgen, Wolfgang Schweickard (éd.), *Ex traditione innovatio Miscellanea in honorem Max Pfister septuagenarii oblata*, vol. I, Max Pfister, *Scripta minora selecta. De rebus Galloromanicis et Italicis*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft Darmstadt, 99–123.

Pope 1910 = Mildred K. Pope, ***The Tractatus Ortographie*** *of T.H., Parisi Studentis*, « Modern Language Review », 5, 185–193.

Pope 1934 = Mildred K. Pope, *From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman. Phonology and Morphology*, Manchester, Manchester University Press.

Roques 1926 = Mario Roques, *Etablissement de règles pratiques pour l'édition des anciens textes français et provençaux*, « Romania », 52, 243–249.

Rothwell 1968 = William Rothwell, *The Teaching on French in Medieval England*, « Modern Language Revue », 63, 37–46.

Rothwell 1976 = William Rothwell, *The Role of French in the 13^th^ c. England*, « Bulletin of the John Rylands Library », 58, 445–466.

Rothwell 1979 = William Rothwell, *A quelle époque a-t-on cessé de parler français en Angleterre ?*, « Mélanges de philologie romane offerts à Charles Champroux », II, Montpellier, Centre d'Etudes Occitanes, 1075–1089.

Rothwell 1983 = William Rothwell, *Language and Governement in Medieval England*, « Zeitschrift für französische Sprache und Literatur », 93, 258–270.

Rothwell 2004 = William Rothwell, *Ignorant scribe and learned editor: patterns of textual errors of Anglo-French texts*, « The Anglo-Norman On-line Hub » (www.anglo-norman.net).

Rothwell, Trotter 2007 = William Rothwell, David Trotter, *Evolution et structure de l'**Anglo-Norman Dictionary**, deuxième édition*, David Trotter (éd.), *Actes du XXIV^e^ Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* (Aberystwyth, 1–6 août 2004), vol. II, Tübingen, Niemeyer, 413–421.

Russel 1976 = Delbert W. Russel (éd.) ***La vie de Saint Laurent****. An Anglo-Norman poem of the twelfth century*, London, Anglo-Norman Text Society.

Sandys 1848 = William Sandys, (éd.), *Festive songs : principally of the sixteenth and seventeenth centuries*, London, Printed for the Percy society by T. Richards.

Short 1980 = Ian Short, *On Bilingualism in Anglo-Norman England*, « Romance Philology », 33, 467–479.

Short 1984 = Ian Short, *Philippe de Thaon : Comput (MS BL Cotton Nero A.v) (ANTS PT 2)*, London, Anglo-Norman Text Society.

Short 1993a = Ian Short, *Anglo-Norman Anniversary Essays*, London, Anglo-Norman Text Society.

Short 1993b = Ian Short (éd.), *The Anglo-Norman Folie Tristan*, London, Anglo-Norman Text Society.

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)

Short 2007 = Ian Short, *Manual of Anglo-Norman*, London, Anglo-Norman Text Society.
Short, Merrilees 1979 = Ian Short, Brian Merrilees (éd.), *The Anglo-Norman Voyage of St. Brendan*, Manchester, Manchester University Press.
Södergård 1955 = Osten Södergård (éd.) ***La vie seinte Audree**, poème anglo-normand du XIII^e^ siècle*, Uppsala, Universitets Arsskrift.
Stanovaïa 2007 = Lydia A. Stanovaïa, *Traits typiques des scripta anglo-normandes*, in David Trotter (éd.), *Actes du XXIV^e^ Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes* (Aberystwyth, 1–6 août 2004), vol. II, Tübingen, Niemeyer, 423–437.
Straka 1979 = Georges Straka, *Les Sons et les mots : choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, C. Klincksieck.
Straka 1987 = Georges Straka, *Langues et parlers de France au Moyen Age : quelques considérations sur la liberté de leur emploi*, in *Les libertés au Moyen Age, festival d'histoire de Montbrison* (1^er^ au 5 octobre 1986), Montbrison, Association du centre culturel, 405–415.
Trotter 1994 = David Trotter, *L'anglo-français aux Pays de Galles : Une enquête préliminaire*, « Revue de linguistique romane », 58, 461–487.
Trotter 2003 = David Trotter, *L'anglo-normand : variété insulaire ou variété isolée ?*, « Médiévales », 45, 43–54.
Trotter (à paraître) = David Trotter, *Graphie et variation : problèmes anglo-normands*, in Pierre Swiggers *et al.* (éd.) *Mélanges de Linguistique et de Philologie Romanes pour Gilles Roques*, Nancy.
Wartburg 1963[2] = Walther von Wartburg, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.
Wolf, Hupka 1981 = Lothar Wolf, Werner Hupka, *Altfranzösisch, Entstehung und Charakteristik, eine Einführung*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchsellschaft.

METRICAL AND PHONOLOGICAL INTERFERENCES: THE RAPPORTS BETWEEN MEDIEVAL FRENCH LANGUAGE IN FRANCE AND THE ANGLO-NORMAN LANGUAGE

ABSTRACT

The article shows that medieval French language in England, having its own orthographic and orthoepic traditions and having an undisputable cultural, social and historic prestige, represents one of the cultural languages used at the time, with a partially independent existence in relation with the French language on the continent.

Key-words: *Anglo-Norman, plurilinguism, Old French, Old English, tradition, innovations.*

BDD-A1242 © 2011 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.25 (2026-11-08 05:54:16 UTC)